

# Stratégie de l'aumônerie œcuménique pour requérantes et requérants d'asile dans les centres fédéraux du canton de Berne

---

## 1. But et objet

L'aumônerie pour les requérantes et requérants d'asile vise à apporter un soutien aux personnes qui cherchent asile en Suisse. Elle entend les accompagner sur une partie de leur chemin de vie et les aider à trouver des perspectives.

"L'activité d'aumônerie dans les CERA se veut un service offert à la personne et s'exerce dans un esprit œcuménique et religieux." (accord-cadre, point 2.3, voir ci-dessous)

"Accueillir l'autre, c'est s'ouvrir à la visite de Dieu, déceler dans les visages humains une interpellation venue d'ailleurs." (Image directrice, Vision, voir ci-dessous)

L'aumônerie pour les requérantes et requérants d'asile

- est au service de toutes les personnes qui cherchent asile en Suisse, indépendamment de leur confession et de leur religion;
- considère l'être humain dans sa globalité et est attentive à tous ses besoins
- aide les requérantes et requérants d'asile à trouver des repères et à affronter la vie quotidienne en Suisse, dans un environnement qui leur est étranger.

## 2. Contexte et mission

Cette stratégie a pour fondement les documents suivants:

- «Accord-cadre portant sur le service régional d'aumônerie dans les centres d'enregistrement pour requérants d'asile» passé entre le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM, anciennement Office fédéral des réfugiés ODR), la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), la Conférence des évêques suisses (CES), l'Eglise catholique chrétienne de Suisse et la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI), 2002 («accord-cadre» dans le présent document).
- «Image directrice pour l'aumônerie dans les Centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération pour requérants d'asile et les zones de transit des aéroports» de la Conférence des évêques suisses (CES), la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), l'Eglise catholique chrétienne de Suisse et la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI), 2003, révisé en 2009 («Image directrice» dans le présent document).

## 3. Tâches

- Aider à affronter la vie quotidienne dans les centres fédéraux du canton de Berne.
- Apporter un soutien en cas de problèmes et de crises:
  - les requérantes et requérants d'asile reçoivent une aide pour surmonter des crises;

- ils reçoivent un soutien en cas de problèmes psychiques et s'ils ont subi un traumatisme;
- ils reçoivent un soutien en cas de décès d'un proche;
- ils sont visités en cas d'hospitalisation.
- Renforcer la responsabilité des requérantes et requérants d'asile:
  - les requérantes et requérants d'asile sont soutenus afin de les aider à mieux s'orienter dans un environnement étranger pour eux;
  - leur responsabilité personnelle et leur confiance en soi sont renforcées;
  - ils reçoivent un soutien dans leur recherche de nouvelles voies et lorsqu'ils doivent prendre des décisions.
- Renforcer les ressources religieuses:
  - les requérantes et requérants d'asile de toutes confessions et religions sont soutenus dans la pratique de leur foi et dans leurs traditions;
  - ils sont invités à des célébrations chrétiennes et interreligieuses.
- Aider les requérantes et requérants d'asile à créer des contacts:
  - avec leurs communautés religieuses;
  - avec des Eglises;
  - avec des services spécialisés (consultation juridique, aide au retour, etc.)

Points auxquels il faut veiller:

- les offres s'adressent à tous les requérants et requérantes d'asile, indépendamment de leur religion et de leur culture;
- l'aumônerie est exercée de manière confidentielle. Les aumônières et aumôniers sont soumis à l'obligation légale de garder le secret (art. 321 CP);
- l'aumônerie est régulièrement présente afin de garantir la fiabilité du service;
- l'aumônerie rend visite aux requérantes et requérants d'asile pour leur proposer ses services (profil de l'aumônerie de proximité);
- l'aumônerie informe les collaboratrices et collaborateurs des centres fédéraux des prestations qu'elle propose, afin qu'ils puissent attirer l'attention des requérantes et requérants d'asile sur l'aumônerie.

#### **4. Structure et organisation**

Les partenaires de la Conférence interconfessionnelle (IKK-CIC) assument la responsabilité générale et pourvoient au financement de l'aumônerie.

Le groupe de pilotage est responsable de la mise en œuvre concrète et de l'accompagnement des aumônières et des aumôniers.

Le groupe de pilotage est constitué:

- du/de la délégué/e à l'aumônerie spécialisée des Eglises réformées BEJUSO;
- du/de la délégué/e du service Migration des Eglises réformées BEJUSO;
- du/de la délégué/e de l'ECR du canton de Berne;
- des aumônières et aumôniers des centres fédéraux (avec voix consultative);
- d'autres spécialistes auxquels il peut être fait appel selon les besoins.

Le groupe de pilotage a le droit de soumettre des propositions à la CIC.

Le groupe de pilotage présente chaque année un rapport et une proposition de budget à la CIC:

Le groupe de pilotage est responsable:

- de l'orientation stratégique de l'aumônerie dans les centres fédéraux;
- de la mise au concours des postes d'aumônières et d'aumôniers, de la sélection et de l'accompagnement de ces derniers;
- du contact avec la direction du centre fédéral et d'autres acteurs étatiques et non étatiques;
- des relations publiques;
- des finances (sous réserve de la tenue des comptes par l'Eglise réformée-évangélique)
- des relations interconfessionnelles et interreligieuses.

Les aumônières et aumôniers des centres fédéraux travaillent en équipe. Ils participent à la rencontre nationale d'échange d'expérience pour les aumônières et aumôniers des centres fédéraux.

## **5. Poste d'aumônier, d'aumônière**

- Points de poste à prévoir pour un centre fédéral : 100%, répartis entre 2 (maximum 3) personnes.
- Conditions impératives pour l'engagement: titre universitaire en théologie, expérience de l'aumônerie, expérience interculturelle, connaissance de plusieurs langues, souplesse, aspect du genre (représentation des deux sexes).
- Conditions souhaitées pour l'engagement: expérience et compétence interreligieuses; expérience du déracinement (p. ex. séjour à l'étranger)

## **6. Infrastructure**

- Local de travail et salle de réunion au centre fédéral
- Espace du silence au centre fédéral
- Dépliant et matériel d'information

## **Dispositions finales**

- La stratégie sera évaluée dans deux ans au plus tard sur la base des expériences faites.

10.08.2016